

# Comment créer une micro-entreprise en Algérie (2025)

## Objectif

Permettre à tout porteur de projet d'exercer une activité légale, simple et déclarée, avec un statut adapté aux petits commerces, artisans, prestataires et freelances.

### ◆ 1. Qu'est-ce qu'une micro-entreprise ?

La **micro-entreprise** est un statut allégé créé pour faciliter l'entrepreneuriat individuel.

Il permet d'exercer **une activité commerciale, artisanale ou de services** avec une comptabilité simplifiée et des avantages fiscaux.

C'est l'équivalent algérien de l'auto-entrepreneur.

### ◆ 2. Conditions d'éligibilité

- **Être de nationalité algérienne.**
- **Être majeur ( $\geq 18$  ans) et résident en Algérie.**
- **Ne pas être salarié à temps plein dans une autre entreprise.**
- **Exercer une seule activité principale** par micro-entreprise.
- **Avoir un local professionnel ou une adresse de domiciliation légale.**

### ◆ 3. Démarches à suivre

#### Étape 1 – Définir son activité

Choisir le **secteur d'activité** parmi la liste autorisée par le Ministère du Commerce : commerce, artisanat, prestations de services, production locale, micro-importation (cabas), etc.

#### Étape 2 – Créer son compte sur la plateforme nationale

[www.autoentrepreneur.dz](http://www.autoentrepreneur.dz)

Cette plateforme permet de :

- Remplir le formulaire d'inscription.
- Joindre la copie de la carte d'identité nationale + photo récente.
- Définir la nature exacte de l'activité.

#### Étape 3 – Validation et délivrance de la carte

Après vérification, tu reçois ta **carte d'auto-entrepreneur** (valable 1 an, renouvelable).

Cette carte tient lieu d'immatriculation légale et remplace le registre du commerce classique.

#### Étape 4 – Immatriculation fiscale

- Déclaration à la **Direction des Impôts** pour obtenir le **Numéro d'Identification Fiscale (NIF)**.
- Affiliation à la **CASNOS** (Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés).

[www.entreprendre-dz.com](http://www.entreprendre-dz.com)

## Étape 5 – Compte bancaire professionnel

Ouvrir un compte en dinars au nom de la micro-entreprise.

Obligatoire pour recevoir ou effectuer des paiements professionnels.

### ◆ 4. Régime fiscal

- **Impôt unique libératoire (IUL)** : taux entre **0,5 % et 2 %** du chiffre d'affaires annuel.
- **Dispense de TVA et de bilan comptable** si le CA annuel est inférieur à 8 millions DA.
- Paiement de l'IUL via **bordereau trimestriel** auprès de la recette des impôts.

### ◆ 5. Avantages du statut

- Formalités rapides (tout en ligne).
- Faibles charges fiscales et sociales.
- Accès à la micro-importation (*commerce du cabas*).
- Possibilité de facturer légalement entreprises et particuliers.
- Protection sociale via la CASNOS.

### ◆ 6. Points de vigilance

- ⚠ Une seule activité autorisée par carte.
- ⚠ Interdiction d'employer des salariés permanents.
- ⚠ L'activité doit rester dans les seuils de CA fixés par décret.
- ⚠ Renouvellement annuel obligatoire sous peine de radiation.

## Ressources utiles

- Portail officiel : [www.autoentrepreneur.dz](http://www.autoentrepreneur.dz)
- Direction générale des impôts : [www.mfdgi.gov.dz](http://www.mfdgi.gov.dz)
- Caisse CASNOS : [www.casnos.dz](http://www.casnos.dz)
- Ministère du Commerce : [www.commerce.gov.dz](http://www.commerce.gov.dz)

## Pour aller plus loin

Les abonnés Premium peuvent accéder à la **fiche exclusive “Créer sa micro-entreprise et l'optimiser fiscalement”**, avec :

- les formulaires officiels pré-remplis,
- un modèle de business plan simplifié,
- et une check-list PDF téléchargeable.